

Formation sur 1 jour
**Formation salariés du Bâtiment : Optimisation du tri sur chantier
/ déchets du Bâtiment**

Le 05 Septembre 2025- Ecoparc de Damazan



FORMATION

Titre : **L'Agent de tri : Un acteur clé pour une gestion de tri sur chantier / déchets du Bâtiment**

Objectifs :

- Sensibiliser à l'importance du tri des déchets sur les chantiers et en matière de réglementation des déchets du bâtiment
- Connaître les obligations réglementaires, en matière de gestion de déchets du BTP/ TP
- Identifier les différents types de déchets générés sur chantier
- Comprendre les enjeux environnementaux liés à une mauvaise gestion des déchets
- Repérer les erreurs fréquentes de tri et leurs conséquences.
- Connaître les plateformes locales de valorisation et de traitement des déchets

Date :

Formation sur 1 jour :

- Semaine 36 (1 jour de formation) : Vendredi 05 septembre 2025

Horaires :

Formation de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Lieu :

EcoParc de Damazan : ValOrizon - ZAE de la Confluence, Chemin du Rieulet - 47160

Damazan.

Le transfert en bus prévu sur les sites visité

Le lieu de formation est accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Pour toute spécificité personnelle liée à un handicap ou à un besoin particulier, veuillez nous contacter avant la formation par e-mail à ge@gascogne-environnement.fr. Nous pourrions ainsi étudier ensemble comment adapter les modalités de notre formation afin que vous puissiez la suivre dans les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Durée de la formation :

7 h par jour, soit 7 h au total pour la journée de formation

Intervenant :

Professionnels du secteur de la gestion des déchets et de l'économie circulaire - partenaires du Cluster Economie Circulaire.

Formation sur 7 jours
**L'Agent de tri: Un acteur clé pour une gestion de tri sur chantier
/ déchets du Bâtiment**

Le 05 septembre 2025- Ecoparc de Damazan



FORMATION

Public et pré-requis :

Salariés des entreprises.

Connaissance du Tri sur chantier / déchets du Bâtiment (L'Agent de tri est un professionnel de déchetterie, pour une meilleure gestion de tri et de déchets du bâtiment.

Il réalise des opérations de tri de matériaux en fin de vie selon les règles de sécurité, d'environnement et les impératifs des filières de valorisation).

Connaissance de la langue française à l'oral et à l'écrit.

Pratique recommandée de l'ordinateur.

Moyens, contenus et méthodes pédagogiques :

La formation se fera en présentiel.

Une visite de site de tri des ressources sera également organisée au cours de la session.

La méthode d'acquisition des savoirs choisie s'appuie sur des apports théoriques et pratiques qui seront illustrés et évalués. Les formateurs se positionnent en animateurs d'un co-développement, où l'expérience de chacun a un rôle prépondérant tout au long de la formation.

Les méthodes pédagogiques seront à la fois actives et participatives. Chaque séquence de formation alternera des échanges entre participants, des apports méthodologiques, des exercices d'application, des mises en situation. Un dossier ressources sera remis à chaque participant. Il contiendra des textes méthodologiques et théoriques.

Modalités d'évaluation et sanction :

Évaluation en cours de formation : QCM à la fin du module pour évaluer les notions clés, échanges dirigés.

Évaluation sur exercice pratique en situation réelle, exercice pratique à partir d'une photo (reconnaître les erreurs ou bonne pratique). Mise en situation: tri fictif à partir d'un tableau ou d'un sac d'échantillons. Étude de cas: proposer une organisation de tri pour un chantier donné.

Certificat de réalisation de la formation.

Autre information :

Code ROME M 2304 : Tri sur chantier / déchets du Bâtiment

Tarif : 375 € par personne, coût unitaire net de taxes

Prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4 du CGI.

Formation sur 1 jour

Un acteur clé pour une gestion de tri sur chantier / déchets du Bâtiment et des Travaux Publics

Ecoparc de Damazan



PROGRAMME

La formation se compose de 4 modules de compétences répartis sur 1 jour.

Module 1 : Comprendre les enjeux et la réglementation

- **Comprendre les enjeux environnementaux réglementaires** liés à la gestion des déchets
- **Connaître les obligations légales** en matière de tri et de traçabilité des déchets du BTP / TP

Module 2 : Identifier, trier et éviter les erreurs

- Identifier les principaux types de déchets sur un chantier
- Repérer les erreurs de tri et leurs conséquences
- Savoir organiser un tri efficace sur chantier

Visite de site TOVO SAS.

Module 3 : Agir localement: valorisation et solutions

- Connaître les plateformes locales de valorisation et traitement des déchets
- Identifier les acteurs et partenaires mobilisables dans la gestion des déchets
- Intégrer ces solutions dès la préparation du chantier

Module 4 : Créer et optimiser sa zone de tri sur chantier

- Savoir adapté son contenant au chantier
- Connaître les bons gestes de tri
- Reconnaître les différents matériaux
- Respecter la réglementation
- Adapter une bonne posture
- Connaître les bons gestes de sécurité

Formation sur 1 jour Agent de tri : Un acteur clé pour une gestion de tri sur chantier / déchets du Bâtiment

Le 05 septembre 2025- Ecoparc de Damazan



INSCRIPTION

Entreprise :

Adresse ou cachet de l'entreprise :

Responsable formation de l'entreprise :
la convention de formation sera adressée à ce contact

☐ **Prise en charge de la formation par l'OPCO**

Si oui, coordonnées de l'OPCO :

Si vous ne mentionnez pas d'OPCO, la facture de la formation sera

directement adressée à l'entreprise.

Stagiaire(s) Nom et Prénom :

Recueil des besoins du stagiaire (réponse indispensable pour adapter le contenu pédagogique de la formation à vos besoins) :

BULLETIN A RETOURNER :
par e-mail à ge@gascogne-environnement.fr

TARIFS

TARIF*	
N...b. de stagiaires	
Tarif par stagiaire	375,00 €
Total	

Vous recevrez par mail la convention de formation professionnelle ainsi que la convocation pour le ou le stagiaire(s) accompagnée du Règlement Intérieur et de la charte de GASCOGNE ENVIRONNEMENT.

Sur 7 jours, les stagiaires visitent 6 sites du territoire accompagnés par des professionnels spécialisés dans la gestion des déchets. Les matinées seront consacrées à la théorie

Attention : toute annulation survenant une semaine avant la formation sera facturée.

Ouverture de session minimum 8 stagiaires inscrits

* Coût unitaire de la formation par stagiaire, net de taxe : 375 €. Prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4 du CGI.



GASCOGNE ENVIRONNEMENT

CCI47 : 49 route d'Agen - 47310 Estillac
Tel : 05 53 77 10 88

ge@gascogne-environnement.fr
www.gascogne-environnement.fr

SIRET N° : 404 578 452 00017



Pour tout renseignement complémentaire sur la formation, contactez **Vanessa Sansse**, chargée d'animation et de formation auprès du Cluster économie circulaire, au **06.58.56.38.02** ou par e-mail à contact.cluster.ecte@gmail.com.